

Condamné à tweeter 100 fois ses excuses

Un Malaisien réparera ainsi les accusations de diffamation dont il faisait l'objet.

Cette disposition de justice est tout simplement inédite. Un Malaisien a été condamné à tweeter 100 fois un message d'excuse en direction de la personne qu'il avait diffamée.

Fahmi Fadzil, un activiste bien connu dans son pays, avait accusé les employeurs d'une de ses amies de l'avoir particulièrement mal traitée pendant sa grossesse. Ce qui, semble-t-il, s'est avéré faux. L'entreprise a donc obtenu que le fautif poste sur Twitter toutes les 30 minutes un [message identique](#) :

"J'ai diffamé Blu Inc Media et Female Magazine. Mes tweets sur leur politique de ressources humaines étaient faux. Je retire ces mots et m'excuse."

Cette condamnation - une première mondiale - a profondément étonné la twittosphère. L'avocat de Fahmi Fadzil estime que cela devrait conduire à responsabiliser les utilisateurs de Twitter et à leur faire réaliser qu'ils ne peuvent pas s'y exprimer en toute impunité.